



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 38 - AVRIL 2007

arcelor

## Budget 2007 mauvais coup d'Arcelor Mittal





## Notre ville

### Sommaire

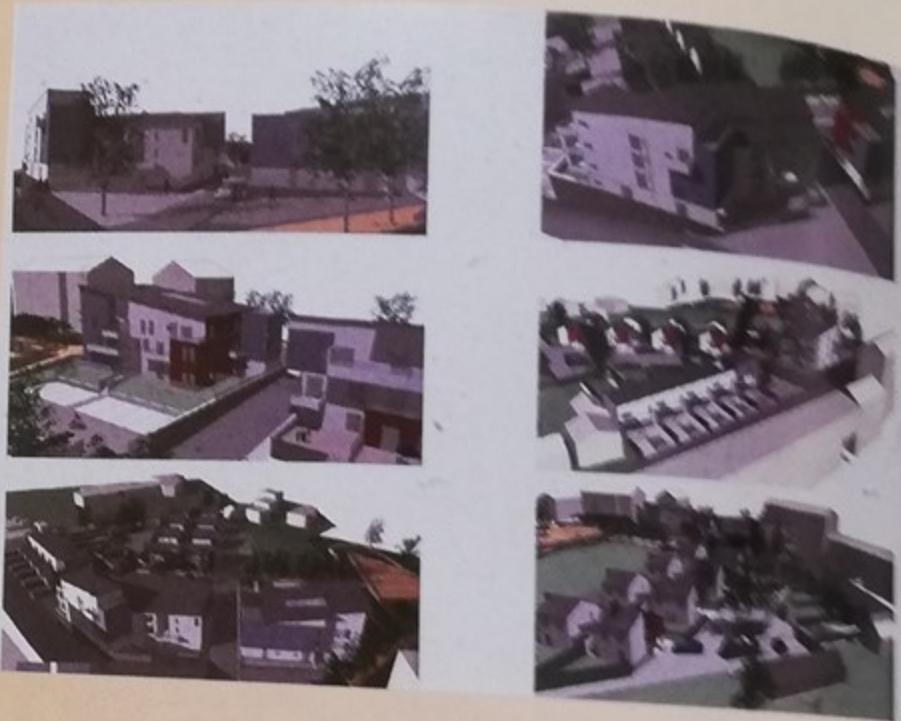
Notre ville : Journée internationale des Femmes . . . .	3
Février-Mars à Montataire . . . . .	4
Edito du Maire . . . . .	5
Culture . . . . .	6
Ateliers informatiques pour les retraités . . . . .	7
Vote du budget . . . . .	8 et 9
CAC : débat du 16 mars . . . . .	10
L'Afrique à travers la culture . . . . .	11
Associations . . . . .	12
Tribune libre . . . . .	13
Portrait : Pierre Léger . . . . .	14
Etat-civil, brèves . . . . .	15



## Pose de la première pierre



Vendredi 16 mars, Jean-Pierre Bosino, notre maire a posé la première pierre de la future cité Jules Uhry et a rappelé que cette opération de démolition reconstruction avait été le fruit d'un travail de concertation avec les habitants. Il a remercié l'opérateur Oise-Habitat représenté par son président M. Roger Menn, ainsi que M. Yves Rome, président du Conseil général, également co-financeur avec le Conseil régional, l'État représenté par M. Abdel Aïssou, Sous-préfet ainsi que les partenaires qui ont permis le lancement de cette réalisation en faveur de logements de qualité.



## de la nouvelle cité Jules Uhry



**Vivre ! - N° 38 - Avril 2007**

Vivre ! : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

## Les o de lo

Au printemps  
construction  
vont commen  
Blanc et M  
s'achever au  
seront gérés  
Beauvaisis.

Cité Louis Blo  
Dans la cité Lo  
sons de ville  
construites. El  
un jardin, un g  
un premier éta  
Il s'agira de si  
viron 80 m<sup>2</sup> et  
cie de 99 m<sup>2</sup>  
charges, s'élèv  
les premières e

Cité Mertian  
Ce sont cette  
tifs qui vont vi  
ments sont  
les revenus s  
logement loca  
Seront const  
- Deux T4 d'  
avoisinant les

## Être

Une comm  
Montata  
palité sous  
Buzin, adj  
Cette comm  
groupes de t  
Le premier  
réfléchir aux  
dre accessib  
municipaux  
Le second  
solutions qu  
handicapés  
(les mamans  
mes encein  
loisirs et au  
culturelles.  
Pour permet  
capés et des  
(personnes  
enceintes),  
à la Résiden



# Les opérations de construction de logement se poursuivent

Au printemps, des opérations de construction de logements sociaux vont commencer dans les cités Louis Blanc et Mertian et devraient s'achever au printemps 2008. Ils seront gérés par la SA HLM du Beauvaisis.

## Cité Louis Blanc

Dans la cité Louis Blanc, ce sont huit maisons de ville individuelles qui vont être construites. Elles comprendront chacune un jardin, un garage, un rez-de-chaussée, un premier étage et des combles.

Il s'agira de six T4 d'une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup> et de deux T5 d'une superficie de 99 m<sup>2</sup> environ. Les loyers, hors charges, s'élèveront à environ 570 € pour les premiers et 660 € pour les seconds.

## Cité Mertian

Ce sont cette fois sept logements collectifs qui vont voir le jour. Deux de ces logements sont destinés aux personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil du logement locatif.

Seront construits :

- Deux T4 d'environ 80 m<sup>2</sup> pour un loyer avoisinant les 380 € hors charges.

- Quatre T3 d'environ 65 m<sup>2</sup> pour un loyer avoisinant 330 € hors charges.
- Deux T2 d'environ 50 m<sup>2</sup> pour un loyer avoisinant 270 € hors charges.



# Être handicapé à Montataire

Une commission «être handicapé» à Montataire a été créée par la municipalité sous le pilotage de Marie-Paule Buzin, adjointe aux affaires sociales.

Cette commission s'est déclinée en deux groupes de travail.

Le premier s'est donné pour mission de réfléchir aux solutions qui pourraient rendre accessible l'ensemble des bâtiments municipaux et la voirie.

Le second est chargé de réfléchir à des solutions qui faciliteraient l'accès des handicapés et personnes à mobilité réduite (les mamans avec des poussettes, les femmes enceintes, etc) aux transports, aux loisirs et aux infrastructures sociales et culturelles.

Pour permettre la participation des handicapés et des personnes à mobilité réduite (personnes avec poussettes, femmes enceintes), toutes les réunions auront lieu à la Résidence des personnes âgées située

au 118, rue Jean Jaurès car c'est un lieu accessible à tous. Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants de Montataire.

Si vous souhaitez obtenir des informations, n'hésitez pas à joindre le CCAS au 03 44 27 55 31.

**Liste des emplacements exclusivement réservés aux véhicules dont les conducteurs sont titulaires de la carte grand invalide civil et grand invalide de guerre.**

- 1 - Place Auguste Génie (x2)
- 2 - 7, rue Jacques Decour
- 3 - Entre 1 et 3, rue Robert Trin
- 4 - 14, impasse Chevalier
- 5 - 118, rue Jean Jaurès
- 6 - Face au 29, av Anatole France
- 7 - 9, place Auguste Génie
- 8 - 44, rue de Gournay
- 9 - 13, rue de Finsterwalde
- 10 - 115, rue Jacques Duclos

- 11 - 66, av Anatole France
- 12 - 86, rue Jean Jaurès
- 13 - 5, rue Lénine
- 14 - Face au 23, av Gabriel Péri
- 15 - 18, rue Louis Dondéyne
- 16 - 3, rue des Champs
- 17 - 29, rue des Champs
- 18 - 90, rue Maurice Thorez
- 19 - 3, rue P Vaillant Couturier
- 20 - 178, rue Jean Jaurès
- 21 - 17bis, rue Henri Barbusse
- 22 - 78, av Anatole France (x2)
- 23 - 3, av Guy Moquet
- 24 - 65, rue Voltaire
- 25 - 7, rue du 19 mars 1962
- 26 - 129, rue JD Faure
- 27 - 82, rue Victor Hugo (x3)
- 28 - 1, rue Henri Barbusse
- 29 - Parking Libération
- 30 - Derrière 88, cité Jean Biondi
- 31 - 34, rue du 8 mai 1945
- 32 - 3, rue du 19 mars 1962



## Février-Mars à Montataire



Histoires de la vie quotidienne tournées en dérision, les frères Brothers ont installé une bonne humeur dans la salle du Palace pour le plus grand bonheur des spectateurs



Soirée festive et énergique avec les musiciens du groupe «Détour sur le zinc»



Chiffonnade, joli spectacle pour les tout-petits, mélange de danse avec des voiles, des tissus et de l'eau



Chaude ambiance lors du gala de boxe organisé salle Marcel Coene par le Ring Olympique André Clerc de Montataire. Sur les huit Montatairiens engagés, sept ont gagné leur combat



«Le numéro d'équilibre» des acteurs professionnels et des jeunes du collège de Montataire dirigés par Jérôme Hankins avec une création autour de l'œuvre d'Edouard Bond en partenariat avec l'association Jade et le Palace



## L'édito du Maire

### Inacceptable !

**J**e l'annonçais dans le précédent magazine, les décisions des actionnaires d'Arcelor-Mittal et celles du gouvernement ont conduit à une baisse importante des bases de calcul de la taxe professionnelle que doit acquitter cette entreprise au budget de notre commune. Les services fiscaux ont confirmé cette baisse qui avait tout d'abord été estimée à 15 millions d'euros et qui sera en définitive de 16 millions d'euros ! C'est inacceptable !



Inacceptables également les conditions dans lesquelles se retrouve notre hôpital public, qui accuse un déficit de plus de 13,5 millions d'euros, la politique de l'Etat conduisant à une privatisation progressive de la santé dans ce pays, à une mise en concurrence exacerbée entre le privé et le public notamment avec la tarification à l'acte, à une aggravation des conditions de travail et de formation des personnels, et surtout à une dégradation des conditions d'accueils et de soins pour les habitants.

C'est pourquoi notre municipalité a été à l'initiative de l'appel des élus et des personnels hospitaliers qui a recueilli à ce jour plus de 2000 signatures que nous porterons en délégation auprès de l'Agence régionale de l'hospitalisation et du Préfet avec le comité de défense de notre hôpital.

Inacceptables enfin les milliers de suppressions de postes d'enseignants dans le pays qui se traduiraient par une réduction de moyens au Lycée André Malraux comme dans nombre d'établissements de l'agglomération creilloise et du département.

Pour toutes ces raisons, la municipalité vous appelle à intervenir avec elle afin que nous obtenions ensemble une amélioration concrète sur ces principaux aspects qui concernent votre vie quotidienne.

Jean-Pierre Bosino



Réception à la mairie organisée en l'honneur des Montatairiens et des citoyens de l'arrondissement qui ont acquis la nationalité française



Le président de l'association AIDES, Lazare-Auguste Broh a présenté son projet pour favoriser les initiatives de co-développement avec l'Afrique et en particulier la Côte d'Ivoire, contact : 03 44 24 80 69



Belle émotion rue du jeu d'Arc après une rupture d'une canalisation d'eau qui a été rapidement réparée



Loto du club de Basket-ball de Montataire, toujours très apprécié par les participants



**En avril point n'est besoin de se découvrir d'un fil pour profiter du Palace, c'est près de chez vous, vous y êtes chez vous !**

**Samedi 7 avril - 20 h 30**

### **FRED RADIX**

Des chansons à voir et à écouter, un concert à partager avec cet artiste qui dépense une belle énergie pour nous faire découvrir son joli monde intérieur, plein d'humour et de péripéties... habitué des scènes, le Palace ne lui fait même pas peur !

En première partie La Gamberge : de la chanson d'humeur, entre guitare basse et accordéon, parce que l'humeur nous permet de passer de l'irritation à la réjouissance



**Jeudi 12 avril - 20 h 30**

### **Barbouillot d'pain sec**

De Michel Boutet

Entre conte et théâtre ce reportage côté cœur dans un village de nulle part et de partout, vous permet de rencontrer des personnages qui nous ressemblent, qui nous font rire et pleurer, comme la vie.

**Le PALACE à Montataire**

**du 13 mars au 13 avril 2007**

### **Exposition La Divine**

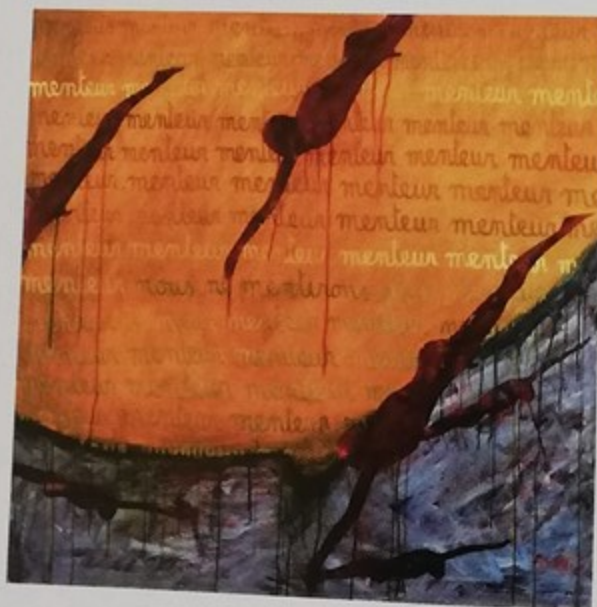
**Comédie d'Eric**

### **Grammatico - peinture**

«Je crois par exemple que la forme qui traverse chaque toile peut être perçue à la fois comme un gros intestin qui engloutterait l'humanité toute entière. On peut y voir aussi le symbole mathématique qui signifie l'infini, une immensité qui nous dépasse certainement !» E. Grammatico

Entrée libre

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



### **Stage de danse pour les adolescents**

avec Clara Cornil, chorégraphe, chapelle de l'école Jean Jaurès à Montataire en partenariat avec la Faïencerie Théâtre de Creil, du 16 au 20 avril

### **La région a enfin son «officiel des spectacles» !**

Ces Arts, le nouveau mensuel du Sud de l'Oise, référence les manifestations artistiques et culturelles de notre région. On y parle de théâtre, concert, danse, expositions, littérature, musées, cinéma et toutes manifestations pouvant occasionner une sortie. Journal d'information des sorties, Ces Arts propose également, chaque mois,

des coupons de réduction en lien avec les spectacles. Vous trouverez Ces Arts en vente à la librairie Mast, rue de la République et au Palace de Montataire au prix de 2 €.

Ces Arts, l'info des sorties au 03 44 62 07 82.

**Renseignements - réservation : 03 44 24 69 97**

Les bureaux du service culturel ont été transférés au Palace. Vous pouvez nous rendre visite du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## **Le billet de la Compagnie Chenevoy**

### **Bonjour à Tous**

Après un mois de mars chargé en événements, avec la participation de la Compagnie à la journée de la femme, couronné par le succès du spectacle de femmes solidaires à Saint Maximin (spectacle que vous pourrez voir le samedi 5 mai à 19 h 30 au Palace), l'intervention des brigades poétiques au lycée et au collège pour le Printemps des poètes et la tournée de Simon Labrosse, la compagnie continue à travailler sur les projets en cours.

Pour ceux qui auraient envie de retrouver Simon Labrosse à Montataire nous le jouons le 7 avril à 19 heures pour l'AMEM. Contactez nous pour connaître le lieu !

Notez d'ores et déjà le prochain apéro/Théâtre qui aura lieu le vendredi 4 mai à 19 h au Palace : «Une bête sur la lune» de Richard Kalinoski.

Une bête sur la lune : ou comment aller de l'avant quand le passé vous tire vers le fond. Derrière la chronique d'un mariage volontariste se dessinent les réflexes de survie de la première génération des arméniens réfugiés aux Etats-Unis après le génocide.

C'est une simple et belle histoire pour rire et pour pleurer, dans laquelle l'Histoire affleure au rythme du quotidien de la vie.

Nos trois auteurs sont ravis de leur séjour parmi vous et c'est en ce moment même qu'ils entament leur travail d'écriture, bercés par le souvenir de leurs rencontres avec la ville et ses habitants. C'est avec impatience que nous attendons de lire leur pièce et nous recevrons tous ceux qui ont envie de participer à ce grand spectacle déambulatoire le mardi 15 mai à 18 h au bureau de la compagnie 3 rue de Condé (Ancien bureau du service culturel).

A très bientôt !

La compagnie Chenevoy :  
03 44 26 13 68 06 60 75 25 51  
compagniechenevoy@neuf.fr



# T'y clique, t'y clique, t'y clique...

**Pour tout le monde, l'informatique est devenu incontournable. Les retraités n'y font pas exception. C'est pourquoi la Résidence des personnes âgées a mis en place un atelier d'initiation à l'informatique destiné aux retraités de Montataire. Dans une joyeuse ambiance, les anciens se familiarisent avec la modernité.**

Tous les quinze jours, une dizaine de retraités se retrouvent le vendredi à 14 heures pour se familiariser avec un micro-ordinateur. Jean-Baptiste Agullo,



retraité et Pascal Level, salarié de Oise-Habitat encadrent bénévolement cet atelier où ils forment les participants à l'utilisation d'Internet et aux logiciels Word, Excel.

Nous avons demandé à deux retraités ce qui motive leur participation à cet atelier et aux deux formateurs la raison pour laquelle ils ont choisi de l'animer bénévolement.

### **Monsieur Level, formateur et gérant pour Oise-Habitat**

«Au cours d'une visite des services de la mairie avec le responsable de l'antenne de Oise-Habitat à Montataire, la Directrice du CCAS nous avait demandé si on ne connaissait pas quelqu'un parmi les locataires qui voudrait animer bénévolement un atelier informatique. N'ayant trouvé personne, j'ai proposé de m'en occuper moi-même. J'ai obtenu de mon responsable de diviser ma journée de RTT en deux demi-journées afin de pouvoir animer l'atelier informatique tous les quinze jours.

Je me disais que ça fournirait une occupation aux personnes âgées et leur permettrait de communiquer avec leurs enfants car je connais quelques locataires âgés qui sont très seuls. Je me suis mis à leur place. C'était aussi un moyen pour que les retraités vivant à la RPA et les autres se rencontrent. Et je trouve formidable de partager son savoir.

Je leur montre les bases, sans entrer dans les détails. Ensuite, ils adaptent ce qu'ils ont appris à leurs besoins.

Une fois qu'ils seront à l'aise avec l'ordinateur, ils apprendront à se servir de la messagerie pour communiquer avec leurs proches, échanger des photos.

Comme il y a des niveaux assez différents, nous envisageons de diviser l'après-midi en deux, avec une heure pour les débutants et une heure pour ceux qui sont déjà familiarisés avec l'informatique.»

### **Madame Jacqueline Trouet, retraitée depuis quatre ans.**

«Je me suis inscrite pour apprendre à mieux me servir de Word pour faire des lettres et Excel pour faire des tableaux car j'en ai besoin dans mon activité de secouriste.

Les personnes qui viennent à l'atelier sont très intéressées par Internet pour effectuer des recherches généalogiques et correspondre avec leurs enfants et petits-enfants. En ce qui me concerne, je connais très bien Internet. Je correspond par messagerie instantanée avec ma petite-fille et je fais aussi des jeux. Il m'arrive de me coucher à 2 heures du matin.

Je dois avouer que j'aurais beaucoup de mal à m'en passer aujourd'hui.

Les gens devraient en profiter car nous avons de très bons formateurs. C'est ouvert à tout le monde, même à ceux qui n'ont jamais ouvert d'ordinateurs de leur vie.»

### **Madame Marielle Renaudin, retraitée depuis 18 ans**

«Je me suis achetée un ordinateur en novembre et je viens me perfectionner. Je rentre mes photos, je recherche des recettes de cuisine, des jeux... Quand on est dessus, on ne décroche plus comme les jeunes. On en oublierait de manger !»

### **Monsieur Christian Dewaele, retraité depuis 9 ans.**

«J'avais un vieil ordinateur et avant d'en changer, je suis venu glaner quelques informations, connaître le sens des termes informatiques.

C'est surtout la partie mécanique qui m'intéresse et les logiciels photo car j'ai un appareil photo numérique.

Je suis très reconnaissant aux bénévoles.»

### **Monsieur Jean-Baptiste Agullo, formateur, retraité**

«Avant d'être à la retraite, je travaillais dans l'informatique. J'ai eu envie de faire partager mes connaissances car j'aime bien aider.

D'ailleurs, je me suis inscrit à l'atelier informatique du lundi organisé par le Service culturel pour voir comment font les autres formateurs et prendre quelques conseils.»



# Débat d'orientation



Une dizaine d'habitants se sont déplacés pour participer au débat d'orientation budgétaire. Dans la continuité des réunions de quartier et des groupes de travail, le débat

d'orientation budgétaire constitue une nouvelle occasion pour les citoyens d'intervenir dans le processus de construction du budget.



Monsieur le Maire a ouvert le débat d'orientation budgétaire en annonçant une baisse des recettes avec 21 % de taxe professionnelle et 12 % de taxe foncière en moins. En effet, les bases de calcul de la taxe professionnelle payée par Arcelor ont été minorées de 16 millions d'euros suite au dépôt par l'entreprise d'un rectificatif auprès des services fiscaux. C'est une nouvelle lourde de conséquence qui signifie pour Montataire un manque à gagner de plus de deux millions de taxe professionnelle et de plus de quatre cent cinquante mille euros de taxe foncière. Jean-Pierre Bosino a qualifié cette nouvelle «d'inattendue et d'illogique». Rien ne permet en effet d'expliquer ce qui a conduit Arcelor-Mittal à pouvoir réduire ainsi les bases sur lesquelles sa taxe professionnelle est calculée. Si bien que Monsieur le Maire et Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'agglomération creilloise, qui subit aussi les conséquences de ce nouveau calcul, ont adressé un courrier aux services fiscaux afin d'obtenir des éclaircissements. Ces derniers vont ainsi diligenter une enquête.

Si l'admini  
chiffres, c  
qui sera re  
pensions.  
l'Etat. Ains  
sera 90 %  
aurait dû  
compensat  
reque l'an  
dernière an  
50 % de  
année. Qu  
fera même  
Elle est d'  
Cette situ  
capacité d  
est investi  
tenance d  
retien de  
municipal  
Résidence  
le centre c  
tifs, la voi  
sol, éclair  
de clôture  
année, ces  
de neuf ce  
L'incertitu  
prises ins  
régulière  
municipal  
à mener  
dépenses  
objectif  
depuis le  
n'ont aug  
Cela a p  
1 300 000  
de perte d  
et de pour  
Une polit  
la faible  
l'Etat en  
pense qu  
constante  
2001, si  
mentation  
entre 200



# ation budgétaire

Si l'administration fiscale confirme ces chiffres, c'est tout l'équilibre budgétaire qui sera remis en cause malgré les compensations, dégressives précisons-le, de l'Etat. Ainsi, la première année, l'Etat versera 90 % de la somme qu'Arcelor-Mittal aurait dû payer; la deuxième année, la compensation sera de 75 % de la somme reçue l'année précédente; la troisième et dernière année, la ville ne recevra plus que 50 % de l'attribution reçue la première année. Quant à la taxe foncière, elle ne fera même pas l'objet de compensation. Elle est d'ores et déjà perdue.

Cette situation met gravement à mal la capacité d'autofinancement de la ville qui est investie principalement dans la maintenance du patrimoine, c'est-à-dire l'entretien des différentes infrastructures municipales telles que les écoles, la Résidence des personnes âgées, la crèche, le centre de loisirs, les équipements sportifs, la voirie (stationnement, marquage au sol, éclairage public), plantations, travaux de clôture, aire de jeux, etc. Pour cette année, ces dépenses sont évaluées à plus de neuf cent mille euros.

L'incertitude pesant sur l'avenir des entreprises installées à Montataire et la chute régulière des recettes avaient conduit la municipalité à faire preuve de prudence et à mener une politique de maîtrise des dépenses depuis quelques années. Un objectif atteint puisqu'en moyenne, depuis le début du mandat, les dépenses n'ont augmenté que de 1,05 % par an.

Cela a permis à la ville d'économiser 1 300 000 €, afin de faire face au risque de perte de produit de taxe professionnelle et de poursuivre son désendettement.

Une politique d'autant plus salubre que la faible augmentation des dotations de l'Etat enregistrée depuis 2005 ne compense que très faiblement la baisse constante qui a été constatée à partir de 2001, si bien qu'on enregistre une augmentation moyenne de seulement 0,74 % entre 2001 et 2007.

## Les orientations budgétaires

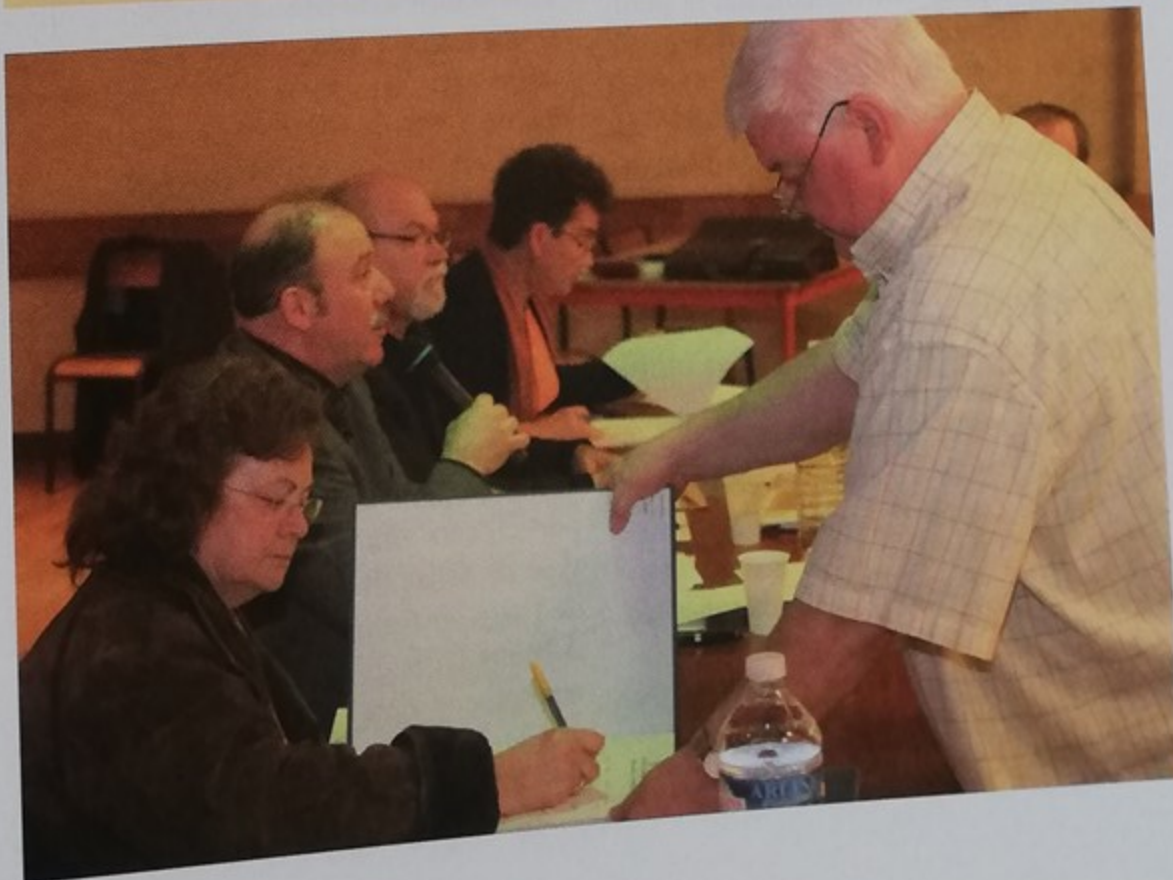
Mais en attendant de connaître ce qui a permis à Arcelor-Mittal de baisser les bases sur lesquelles sa taxe professionnelle est calculée, les orientations budgétaires présentées par le Conseil municipal lors du débat sont les suivantes : Tout d'abord, pour la troisième année consécutive et malgré les difficultés, la municipalité n'augmentera pas les taux des impôts locaux. La hausse que vous avez pu relever sur votre avis d'imposition correspond à la revalorisation de la valeur locative par le gouvernement et à l'augmentation des taux du département et de la région compte tenu des nouvelles charges qui leur incombent depuis la dernière loi de décentralisation. L'Etat ayant transféré les charges sans les moyens financiers pour les assumer. Les collectivités territoriales n'ont donc pas eu d'autres choix que d'augmenter l'impôt pour y parvenir.

Par ailleurs, la ville a décidé de réviser à la baisse les quotients familiaux afin de permettre à toutes les familles, même celles dont les deux conjoints travaillent, de bénéficier des services municipaux à des tarifs plus bas grâce à la prise en compte des charges dans le calcul du quotient familial. Cela représente pour le budget de la ville la somme non négligeable de 100 000 €.

Concernant les investissements, ils se monteront cette année à 4 800 000 € dont 900 000 € destinés à la maintenance du patrimoine.

Rappelons que ces travaux de remise en bon état du patrimoine communal ont été, tout au long de ce mandat, totalement autofinancés. L'autofinancement permettant à la ville de financer les investissements avec ses propres ressources sans avoir besoin de recourir à l'emprunt. Mais si les services fiscaux confirment la baisse des taxes professionnelle et foncière, la ville verra ses revenus diminuer et ne pourra plus à terme autofinancer une partie de ses investissements. Elle sera donc contrainte d'emprunter davantage alors même que la municipalité mène depuis 2001 une politique de désendettement. Objectif qui a été atteint puisque la dette par habitant s'élève aujourd'hui à 530 € contre 867 € pour la moyenne des villes de même importance.

La baisse des recettes fiscales qui vient d'être annoncée pourrait donc sonner le glas de cette politique en contraignant la ville à s'endetter. Cette nouvelle configuration financière pourrait également se traduire par des risques de réduction des services à la population.





# L'avenir de l'agglomération en débat



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE

**Parce que l'intercommunalité joue un rôle important dans la vie quotidienne des Montatairiens, la municipalité a invité la population à venir débattre de cette question le 16 février dernier. Une occasion d'expliquer, en présence d'élus de l'agglomération, les enjeux de la Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) et d'échanger avec les 180 personnes qui se sont déplacées.**

D'emblée, Monsieur le Maire a tenu à préciser que ce débat n'avait pas pour seul objet de discuter de l'opportunité de passer ou non en communauté d'agglomération à taxe professionnelle unique. Il s'agissait aussi et surtout de discuter avec la population de ce qu'elle attend de l'intercommunalité. Le débat a fait ressortir une préoccupation majeure qui concerne les transports dans l'agglomération. Des citoyens s'étonnent par exemple que les habitants de Thiverny ne puissent emprunter le bus du STAC pour se rendre au supermarché Leclerc ou au lycée alors même qu'ils passent à proximité de chez eux. «si on prend en compte l'aspect environnemental et pratique, il faudrait élargir le périmètre du STAC». L'extension de la carte orange à la ville de Creil a été également abordée. Cela représenterait un avantage pratique et financier pour tous ceux qui prennent le train pour aller travailler en région parisienne. Indiscutablement, le développement de l'agglomération passe par celui des transports en commun et pose, par conséquent, la question de l'élargissement de la CAC à d'autres communes et regroupements de communes, ce qui pourrait permettre de mutualiser davantage les moyens pour assumer des compétences grandissantes et être plus à même de faire face aux difficultés financières que font craindre les menaces pesant sur les entreprises de l'agglomération. D'où l'importance pour

Alain Blanchard, Vice-président du Conseil général, de définir avant toute chose les besoins de la population vivant sur ces territoires afin de choisir le cadre institutionnel le plus adapté.

Outre le transport, pour Alain Blanchard ces besoins concernent le logement et la santé, autant de problèmes auxquels sont confrontés tous les habitants du bassin creillois et non pas uniquement ceux vivant sur le territoire de la CAC. Les solutions sont donc à envisager à une échelle beaucoup plus grande, «c'est en travaillant les coopérations qu'on réglera le problème et non en s'enfermant dans les structures» a conclu le Vice-président du Conseil général.

À ces attentes, un artisan de Montataire a ajouté celle de l'emploi, «comment faire pour que les entreprises n'aillent pas s'installer ailleurs?».

«Oui, comment faire pour que les entreprises restent ici? s'est interrogé Monsieur le Maire. Nous avons créé une structure intercommunale de développement économique mais ce n'est pas suffisant. Qu'est-ce qui empêche que l'agglomération telle qu'elle existe puisse être plus dynamique, présente et efficace?»

Pour Jean-Pierre Bosino, ces interventions confirment la nécessité de poursuivre le débat avec la population sur les enjeux et les missions de l'intercommunalité car le débat ne peut porter exclusivement sur la transformation juridique et institutionnelle de la CAC. C'est pourquoi d'autres rencontres auront lieu avec les habitants et les agents municipaux. Ces derniers sont en effet très préoccupés par cette question comme l'a fait remarquer une employée municipale présente à cette soirée.

Dans le même sens, un certain nombre de participants ont émis le souhait que ce type de débat ait lieu dans les autres villes de l'agglomération.

À Montataire, il se poursuivra assurément, notamment avec les agents communaux que le Maire a conviés à des rencontres sur ce thème.





# Le théâtre vu du Niger

En tournée en France, les Tréteaux du Niger ont remporté un véritable triomphe lorsqu'ils ont présenté *Kasko au Palace*, une adaptation burlesque du *Cid* de Corneille. Nous avons profité de leur présence à Montataire pour leur poser quelques questions.

*Les tréteaux de France sont nés avec la volonté de faciliter l'accès à la création dramatique aux moins favorisés et dans des zones géographiques non pourvues de structures d'accueil professionnelles. Est-ce sur ce modèle que vous avez créé les tréteaux du Niger ?*

Oui, nous avons voulu emmener le théâtre vers le public, dans les villages, les mar-



chés, les places publiques. On s'est mis à adapter des pièces classiques de Molière et après on a attaqué le *Cid* de Corneille sous forme burlesque. Nous avons adopté le style de la commedia dell'arte pour lui faire perdre son caractère dramatique. *Vous vous permettez de faire un spectacle dans lequel vous mélangez les genres, ce que l'on n'oserait pas faire en France. Vous êtes-vous demandé si vous aviez le droit de prendre tant de liberté avec ce texte si classique ?* Non, on s'était lancé le défi d'adapter le *Cid*. On a juste lu la trame et on s'est

demandé comment cette histoire serait perçue si elle se passait au Niger. On s'est mis à travailler, improviser, créer les répliques, on a « déliré » avec ce texte !

Nous avons choisi la forme burlesque car elle nous permettait d'aller vraiment vers le public nigérien et d'emporter son adhésion. Nous avons adapté Jules César de Shakespeare également de manière burlesque.

*Pourquoi des pièces occidentales alors que vous possédez sûrement des textes qui racontent les mêmes histoires d'honneur et de trahison ?*

On veut montrer au public africain que les sujets de Molière, Shakespeare sont universels. Quand on joue une pièce de Molière, c'est comme si on jouait un texte de chez nous. Ce n'est pas du tout perçu comme quelque chose d'étranger.

*Avez-vous déjà essayé de mettre en scène des pièces classiques de manière classique ?*

Non car ce que l'on aime, c'est aller à l'encontre des choses, transgresser les lois du théâtre. Comme ça, on peut

jouer librement aussi bien dans les rues que dans des salles. Dans la mise en scène de nos spectacles, on tient compte et de la salle et de la rue. Qu'on dispose de deux, quatre ou cent mètres carré, on joue. Alors que si on choisissait une adaptation classique, on aurait des contraintes de lieu, ce qui nous empêcherait de jouer n'importe où.

*Vous avez fait un triomphe à Montataire, remportez-vous le même succès lorsque vous jouez dans votre pays ?*

Oui et plus encore. À Montataire, le public s'est installé et a écouté. Alors qu'au

Niger, les gens écoutent et font, en même temps, des commentaires à ceux qui ne parlent pas le français, ils répondent à nos adresses... Il peut se passer dix minutes avant de pouvoir continuer la pièce.

*Que signifie faire du théâtre dans un pays aussi pauvre que le Niger ?*

Pour les institutions, la culture n'est pas une priorité et on le comprend. Mais nous le faisons par passion et pour leur prouver que même sans subvention, nous avons cet amour de faire.

Mise à part lorsque les coopérations française et suisse nous apportent leur soutien, nous ne vivons que de nos tournées et de nos interventions dans le théâtre de sensibilisation. Lorsqu'on tourne en France comme en ce moment, nous économisons un maximum pour pouvoir créer d'autres spectacles et salarier tout le monde pendant au moins un an.

*Comment êtes-vous perçu en tant que comédien au Niger ?*

On est parfois perçu comme ne faisant rien. C'est pourquoi les Tréteaux du Niger aspirent à devenir une entreprise culturelle pour engager des comédiens, des danseurs, des musiciens à plein temps pour faire leur métier. Et nous essayons de faire comprendre aux gens que c'est un métier comme un autre et même le plus beau métier du monde qui permet de se faire plaisir et de faire plaisir, de rencontrer des gens, de voyager...





## Associations-brèves

### Carte de transport «Tilleul»

Cette carte permet d'obtenir des tickets gratuits distribués par le centre communal d'action sociale pour voyager sur tout le réseau du STAC.

Pour en bénéficier, il faut :

- être domicilié depuis au moins six mois à Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise ou Villers-Saint-Paul
- être demandeur d'emploi (inscrit à l'A.N.P.E)

Pour les 16/25 ans :

- être sans revenu ou avoir un revenu inférieur au RMI
- être à la charge de ses parents

Pour les plus de 25 ans :

- être bénéficiaire du R.M.I ou d'allocations ASSEDIC ne dépassant pas le montant du RMI.

Les dossiers sont à retirer au CCAS, 11, rue Romain Rolland à Montataire.

Tél. : 03 44 27 55 31

### Association des Habitants des Fonds de Montataire et de Nogent

Samedi 28 avril 2007  
15 h - 18 h

Salle municipale  
du quartier des fonds  
avenue Franklin Roosevelt

### Troc aux plantes de Printemps

Echanges gratuits de plantes, de graines de fleurs, de légumes...

### La régie de quartiers



Hermann Corvé a été recruté le 29 janvier 2007 en tant que chargé de mission pour lancer la régie de quartiers. Il s'agit d'une association Loi 1901 composée exclusivement d'habitants. Son objectif est d'agir dans les quartiers d'habitat social pour l'amélioration du cadre de vie, l'insertion professionnelle des habitants des quartiers et développer le lien social.

### Echanges Franco-Allemands



Pour célébrer le 45ème anniversaire du jumelage entre Montataire et Finsterwalde, la municipalité recevra du 17 au 20 mai une délégation de Finsterwalde composée du Maire, du Président du Conseil municipal, d'un représentant de chaque groupe élus, de pompiers et des membres du comité de jumelage.

À cette occasion, la rue de Finsterwalde sera rebaptisée «Finsterwalder Strasse».

# la fête des voisins

## Immeubles en fête

mardi 29 mai 2007



[www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com)



## Groupe communiste et républicain

### Pour la justice sociale

Au moment où vous lirez cet article, le Conseil municipal aura voté le budget 2007, avec une perte de plus de 2,5 Millions d'euros de produit du fait d'un rectificatif des bases de l'établissement ARCELOR MITTAL sur notre ville que le ministre des finances a avalisé. Cette perte qui représente près de la totalité des services à la population (telle la restauration scolaire) dans les dépenses de fonctionnement est préoccupante pour leur maintien dans l'avenir. Pourtant ce groupe se porte très bien. Malgré les 27 000 milliards d'euros déboursés par MITTAL STEEL pour l'acquisition d'ARCELOR, le bénéfice net est de plus de 6 milliards d'euros pour 2006.

Au prix, hélas comme le montre aujourd'hui l'affaire AIRBUS, de la suppression de milliers d'emplois industriels depuis des années. Le scandale est de répondre aux exigences financières des actionnaires privés qui ont besoin de l'Etat pour payer «l'addition sociale» et toucher leurs dividendes. Cela nous rappelle que pour la restructuration d'USINOR, avant d'être reprivilégiée en 1995, l'Etat a déboursé plus de 16 milliards d'euros. Et la dernière bobine fut laminée sur le laminé noir 5 cages, le 24 novembre 2006 à Montataire au nom de la mondialisation ! Ironie du sort : le journal interne de l'entreprise reproduit un article de 1950 qui titre : «les nouveaux laminoirs (dont celui de Montataire, 3 cages) rendront la France indépendante de l'étranger.

Dans le contexte d'aujourd'hui, caractérisé par le fait que huit fois plus d'argent se trouve dans la sphère financière que dans la sphère productive, la proposition des élus communistes, républicains et citoyens de moderniser la fiscalité locale en taxant les actifs financiers à 0,5 % (25 milliards de recette) est plus que jamais d'actualité.

L'intégration de ces actifs dans l'assiette de la taxe professionnelle permettrait que les entreprises les plus riches contribuent plus que les PME et les artisans. Pour que les ressources tirées du travail et de l'activité participent de manière citoyenne au développement des territoires et à la satisfaction des besoins sociaux et collectifs. Question de justice sociale !

Quant à AIRBUS, comme pour la sidérurgie, la construction d'une autre Europe passe par la création de groupes européens à 100 % publics.

Les élus du groupe communiste  
et républicain

## Groupe socialiste et républicain

### Lettre ouverte au Président du Conseil Régional de Picardie

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Nous avons appris par la presse la décision prise par la Région de construire un lycée à Liancourt. Cette situation nous met dans le désarroi car cette ouverture d'un nouveau lycée à proximité du Bassin Creillois pourrait avoir des conséquences sur l'existence même du lycée général de notre ville. De plus, à aucun moment, les élus de Montataire n'ont été contactés, ni même informés malgré nos demandes (cf notamment notre tribune libre dans le magazine «Vivre» de janvier 2007).

Or, élus, nous représentons la commune dans les conseils d'administration des lycées et il n'est pas normal d'être mis devant le fait accompli. Certes, le territoire de la Picardie est vaste mais ne devons-nous pas travailler ensemble dans ce genre de situation ?

Nous pensons qu'un vaste débat doit s'engager sans attendre sur l'aménagement du territoire sur le sud de l'Oise !

Si la décision est maintenue, il faudrait dès que possible réfléchir au devenir du lycée André Malraux de Montataire et peut-être aussi à celui de Jules Uhry de Creil et de Marie-Curie de Nogent-sur-Oise. Il serait utile de mettre un ensemble de partenaires autour de la table pour envisager d'autres formations : industrielles, du bâtiment, de l'animation, des services de proximité, de santé... car les conséquences désastreuses pour le lycée André Malraux ont été énumérées dans une question orale posée à la Région par Viviane Claux, élue régionale et membre du conseil d'administration de ce lycée, au titre de la région Picardie !

Nous souhaitons vivement cette concertation.

Retrouvez cette lettre ouverte et de nombreuses informations sur Montataire sur notre blog :

<http://montataire.parti-socialiste.fr> ou sur simple demande au 03 44 64 44 37.

Les élus socialistes de Montataire.  
Stéphane GODARD

## Tribune libre

## Groupe «Montataire Pour Tous»

### La Taxe Professionnelle Unique (TPU)...

#### Le débat...

A l'initiative de M le Maire, un débat était organisé le 23 février sur l'agglomération et la TPU.

Environ 160 personnes étaient présentes : des habitants, des élus, du personnel de notre ville et de nombreux élus des communes des villes voisines.

M le Maire nous a expliqué pourquoi, aujourd'hui, il ne souhaitait pas passer en TPU et ainsi rejoindre les communes de l'agglomération.

Mais il a dit : «La coopération Intercommunale est une expérience positive. Il faut poursuivre cette coopération pour améliorer la vie quotidienne des habitants etc...» Beaucoup de questions posées par des personnes qui connaissent ce dossier, (le plus souvent des élus des autres communes) et le personnel municipal de Montataire qui souhaite en savoir plus sur son avenir professionnel mais très peu de questions de la part des habitants de notre ville. Il est vrai que le sujet est difficile et ne passionne pas forcément l'ensemble de la population..

Lors du conseil communautaire qui a suivi, plusieurs conseillers ont reproché à notre maire de : bloquer la situation, de perdre de l'argent, de faire traîner les choses, de prendre les gens pour des idiots, de manquer de franchise, etc... etc...

M Grimbert Maire de Creil et aussi président de la Communauté est optimiste et réaliste. Optimiste, il a dit: «J'ai discuté avec Villers qui en 2002 n'était pas forcément prête à passer en communauté d'agglomération, maintenant nous discutons avec Montataire. Je souhaite parvenir à un accord».

Réaliste : «Il va y avoir les élections Présidentielles, Législatives, et en 2008 les élections Municipales. Ce n'est pas avant 2008 que nous trouverons un changement de fiscalité et que nous passerons en Taxe Professionnelle Unique....»

Vos réactions :

[jeanpierremercier@hotmail.fr](mailto:jeanpierremercier@hotmail.fr)

Jean-Pierre Mercier

La contribution du groupe Montataire à gauche 100% n'est pas parvenue à la rédaction.



# Une guerre absurde

À la veille du 19 mars, date choisie par Montataire pour honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pendant la guerre d'Algérie, nous sommes entretenus avec Pierre Léger, Président depuis dix ans de la FNACA (Fédération des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) sur les raisons qui l'ont conduit à s'impliquer dans cette association patriotique.

Comme tous ceux qui appartiennent à la FNACA, Pierre Léger a combattu, au sein de l'armée française, les Algériens qui avaient pris les armes pour mettre fin à la colonisation de leur pays. Mais en tant qu'appelé et non comme légionnaire ou engagé. Cela fait une différence, «lorsqu'il y avait des morts parmi nous, c'était en général dû à des accidents car nous n'étions pas en première ligne dans les opérations de ratissage». Est-ce pour cette raison que Pierre Léger parle de la guerre sans rancune ni amertume ? Peut-être bien. Peut-être aussi parce qu'il n'y est pas allé avec l'objectif de «tuer du bougnoule», pour reprendre l'élégante terminologie des colons et des militaires de l'époque. Non, Pierre Léger est parti avec l'idée qu'il allait voir du pays. «Lorsqu'on est arrivé à la caserne, les gradés nous ont annoncé «faites vos paquetages, on part en Indochine pour le maintien de l'ordre». On était content car on allait voir du pays. Et en pleine traversée, le bateau s'est détourné pour la Tunisie. Tant pis, on ne verra pas l'Asie mais l'Afrique du Nord. On était quand même content». Ils arrivent donc en Tunisie le 1er janvier 1955 où ils passent quelques mois avant de rejoindre l'Algérie où la guerre fait rage. Pierre Léger ne cache pas qu'il a souvent eu peur, s'est souvent demandé s'il reviendrait vivant. Il passe ainsi trente mois, dans l'Est du pays, à la frontière avec la Tunisie. Il a le temps de se rendre compte que «c'est une guerre absurde qui n'a servi à rien sinon provoquer la mort de 30 000 hommes. On n'avait rien à faire là-bas ». C'est pour cette même raison que les déserteurs et les réfractaires à la guerre ont bloqué les ports et les convois de militaires en partance pour l'Algérie. Pierre Léger s'en souvient très bien, « des trains entiers refusaient de partir. Si j'avais été



père de famille, j'aurais sûrement fait pareil. Je n'appelle pas cela une trahison, je me mets à leur place ».

Pierre Léger est parti car il n'avait pas encore de famille et aurait eu du mal à échapper aux gendarmes qui étaient venus le chercher. Il en est revenu avec le paludisme et le scorbut qui lui a fait perdre toutes ses dents. Alors, même si Pierre Léger ne semble éprouver nul ressentiment ni envers l'Etat français qui avait décidé de cette guerre, ni envers les Algériens qui avaient décidé que l'heure de la libération avait sonné, il n'a pas pour autant oublié ces trente longs mois passés sur la rive sud de la Méditerranée. C'est pourquoi il rejoint la FNACA pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés là-bas, pour rien, et « pour se retrouver entre camarade ». Et bien sûr, lorsque la Municipalité de Montataire décide d'ériger une stèle qui sera honorée chaque 19 mars en souvenir de tous ceux, Algériens et Français, qui sont morts durant cette guerre et pour célébrer la fin de la guerre, Pierre Léger soutient le projet. Le 19 mars n'est évidemment pas un hasard puisque le cessez-le-feu a été signé précisément ce jour-là de l'année 1962. D'autres associations patriotiques ont choisi le 5 décembre, une date que la FNACA refuse

car elle ne correspond à rien et l'adopter signifierait reconnaître les attentats terroristes commis par l'OAS comme des actes de guerre. Quant à ceux qui les ont perpétrés, Pierre Léger les décrit comme des «hommes devenus fous et complètement paranoïaques».

Cette année donc, Pierre Léger dirigera, le 19 mars, aux côtés des élus et de Monsieur le Maire, la commémoration de cette guerre qui aurait pu être évitée en répondant simplement à la demande légitime du peuple algérien de retrouver son indépendance. Cela aurait épargné 300 000 morts côté algérien et 27 000 côté français.

Le portrait de Pierre Léger, Président du comité FNACA de Montataire avait été programmé dans ce magazine de mars 2007 à l'occasion du 19 mars 1962 date de la fin de la guerre d'Algérie. Et puis le 21 mars dernier... le drame : Pierre Léger et son épouse Léa sont tués dans un terrible accident de la route à Breuil le Sec. Nous avons décidé de maintenir ce portrait avec cette belle photo de Pierre Léger et nous reviendrons en avril pour un hommage à Pierre et Léa Léger.

Jean-Pierre Bosino



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Etat-civil

### Ils se sont mariés

Février 2007

AIT SI BRAHIM Youssef et PAUCTON Corinne, le 7,  
BENKHEROUF Chouahib et LAÏSSAOUI Zineb, le 17,  
MAZIT Chérif et ROUSSEL Sophie, le 17,  
ALIOUCHE Abdenadir et RAHMANE Amel, le 24.

### Ils sont nés

Août 2006

LAMOITY Tristan, le 6.

Décembre 2006

BOURÉ Mame-Diarra, le 27.

Janvier 2007

BOUSSELLE Safia, le 19,  
AMADOUCHE Selma, le 26,  
BAYE Ciré, le 27,  
MICHEL Lucie, le 29.

Février 2007

MBALA MAMFUENI Maeva, le 7,  
ELRHAYAR Saffiya, le 27.

### Ils sont décédés

Janvier 2007

LENGLET Marcel, 43 ans, le 17.

Février 2007

LE BOZEC Jean-Pierre, 59 ans, le 1<sup>er</sup>,  
GIUNTA Angelo, 84 ans, le 3,  
CATOIRE André, 69 ans, le 6,  
LAFON Christian, 63 ans, le 11,  
SALLIER Sylvain, 67 ans, le 14,  
BERTHE Jean, 58 ans, le 18,  
LEFÈVRE Léone, 83 ans, le 19,  
SOLERTE Giuliana, 84 ans, veuve GUINTA, le 20.

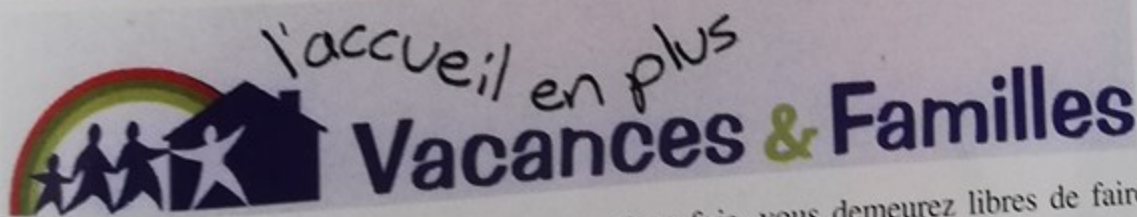
Monsieur Jean Delamotte s'est éteint le 18 février 2007 à l'âge de 83 ans.

Il fut fonctionnaire à la ville de Montataire de 1939 à 1983, nommé secrétaire général honoraire et médaillé de la ville en 1983.

La municipalité présente ses condoléances à ses proches et salue l'intégrité de cet homme qui resta fidèle à ses principes tout au long de sa vie.



## Brèves



Vous pouvez partir en vacances en famille, à moindre coût, à la campagne cet été avec Vacances et Familles.

Sur votre lieu de séjour, vous êtes accueillis par des bénévoles qui vous présentent votre logement, vous renseignent sur les animations proposées par l'association, les commerces, les sites à visiter...

Toutefois, vous demeurez libres de faire ce qu'il vous plait et de profiter du calme et du grand air.

Permanence à Vacances et Familles  
2 rue de Marl à Creil (sous la CAF)  
le jeudi de 14 h à 16 h  
Téléphone et répondeur au 03 44 24 50 55

### Centre Georges Brassens

Le centre Georges Brassens propose aux familles jamais parties des séjours de 2 semaines en juillet et août au bord de la mer à Berck (Pas de Calais) en chalets de 4 à 6 personnes.

Permanence : au Centre Georges Brassens  
4 bis rue Henri Dunant à Creil  
Contacter Mme Benner  
au 03 44 24 54 64



### Secours Populaire Français

Pour les familles, le Secours Populaire propose une semaine en pension complète, demi-pension ou hors restauration tout au long de l'année dans un village de vacances.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, le Secours Populaire propose des séjours de deux semaines en famille de vacances à la montagne, à la campagne ou à la mer.



*Après le 21 mars  
Journée internationale  
contre le racisme*



*Que chacun, chaque jour,  
tout au long de l'année  
agisse contre le racisme*